

## FICHE DESCRIPTIVE DE MESURES

<b>Titre</b>	Prestation de coaching art.14qter LAI pendant la réadaptation (art.14 à art.18 LAI) <b>571-579/905.030.5</b>
<b>Mesure</b>	Coaching durant les MR REST
<b>Type de mesure</b>	La mesure REST fait partie des MR. Elle est définie par l'art.14qter.LAI. Praticable dans toute entreprise privée, elle vise à assurer en priorité le réentraînement de la personne assurée en entreprise. La mesure peut être réalisée en français et en allemand.
<b>Prestations, moyens et méthodes</b>	La prestation commence par l'établissement du contrat d'objectifs. Ce dernier fournit toutes les informations et les objectifs nécessaires à l'assuré/e, l'entreprise, l'OAI et le CPI pour la durée de la mesure. Dès la signature du contrat, le CPI est responsable du processus de réinsertion. Il assure l'ensemble des relations avec l'employeur et la personne assurée pour tout ce qui touche la réinsertion dans l'entreprise.
<b>Objectifs</b>	<p><b>Objectifs séquentiels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnant/e du CPI organise avec l'entreprise l'arrivée de la personne assurée au poste de travail : conditions de travail, horaire, information des cadres et collègues concernés, rôles respectifs. Il précise son rôle, son mode d'intervention et planifie les rencontres avec l'employeur et l'employé/e</li> <li>• L'accompagnant/e est régulièrement sur place les premiers jours pour veiller au bon démarrage de la mesure. Il/Elle propose des ajustements et règle les problèmes qui se présentent</li> <li>• L'accompagnant/e est à disposition de l'employeur et de la personne assurée pour toute situation particulière ou de crise. Il/Elle se rend rapidement sur place si la situation l'exige</li> </ul>
<b>Processus organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnant/e rencontre au moins une fois par semaine l'employeur et la personne assurée pour faire un bilan. Il/Elle s'assure que le contrat d'objectifs est respecté et met en place le cas échéant des mesures pour les atteindre</li> <li>• L'accompagnant/e renseigne régulièrement le/la conseiller/ère AI concerné/e sur le développement de la mesure. Il/Elle signale de suite au/à la conseiller/ère AI les problèmes qui peuvent mettre en danger le succès de la réinsertion. Des rencontres périodiques sont organisées avec les parties signataires du contrat d'objectifs pour faire ensemble des bilans intermédiaires</li> <li>• L'accompagnant/e s'assure que l'engagement par l'employeur de la personne assurée au terme de la mesure reste toujours en ligne de mire dans toutes les décisions prises dans le cadre de la mesure</li> <li>• En fin de mesure, l'accompagnant/e rédige un bilan final à l'attention de l'OAI</li> </ul>
<b>Responsable organisateur des mandats</b>	<p><b>Les mandats sont à adresser à (organisme porteur/responsable):</b> Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, Pierre Nuoffer, Responsable fri start, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, <a href="mailto:pierre.nuoffer@fristart.ch">pierre.nuoffer@fristart.ch</a>, ☎ 026 305 27 78</p>

<b>Résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport final d'entretien après le dernier entretien sur le niveau de mobilisation personnel, ainsi que sur les moyens que se donne la personne assurée pour maintenir / retrouver une employabilité lui permettant de subvenir à ses besoins financiers</li> <li>• Ce rapport inclut les démarches entreprises par la personne assurée durant la mesure pour retrouver du travail</li> </ul>
<b>Lieux d'exécution</b>	Auprès des entreprises concernées ou dans les locaux du CPI, auprès de la mesure fri start
<b>Coût</b>	CHF 120.00/heure (maximum CHF 1'800.00/mois)
<b>Responsable financier</b>	<b>Emel Oezen</b> , Responsable finances, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, <a href="mailto:emel.oezen@cpi.ch">emel.oezen@cpi.ch</a> , ☎ 026 305 27 75
<b>Horaire</b>	Selon cadre de l'entreprise et adaptable selon besoin
<b>Dates</b>	En tout temps, toute l'année. Dès annonce de mandat par le/la référent/e AI, l'accompagnant/e (coach) organise un premier rendez-vous directement avec la personne assurée. A la suite de ce rendez-vous, l'accompagnant/e (coach) confirme son intérêt et le/la référent/e le mandat.
<b>Fermetures annuelles</b>	2 semaines entre Noël et Nouvel An
<b>Encadrement au quotidien</b>	<b>Les mandats sont à adresser à (responsable des mandats) :</b> Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, Pierre Nuoffer, Responsable fri start, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, <a href="mailto:pierre.nuoffer@fristart.ch">pierre.nuoffer@fristart.ch</a> , ☎ 026 305 27 78
<b>Site internet</b>	<a href="http://cpi.ch">cpi.ch</a>